

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE D'ESEKA

SECRETARIAT GENERAL

Email : sylvainntjock@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

ESEKA COUNCIL

SECRETARY GENERAL

DECISION MUNICIPALE N° 24 /2023/DM/C-EKA/SG

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 09 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE A ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.



LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination des préfets dans certaines circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°02/2023/DM/C-EKA/SG 05 janvier 2023 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2023 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres du 20 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal n° 05 du 14 avril 2023 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°02/23/L/CIPM du 14 avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1 : L'appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 9 Janvier 2023 pour les travaux de réhabilitation de six (06) salles de classe à l'école maternelle du Centre à Eséka, Département du Nyong-et-Kellé, Région du Centre, en procédure d'urgence est déclaré **INFRUCTUEUX** pour non obtention par le soumissionnaire, d'une note technique minimale correspondant à 80% requise par le DAO.

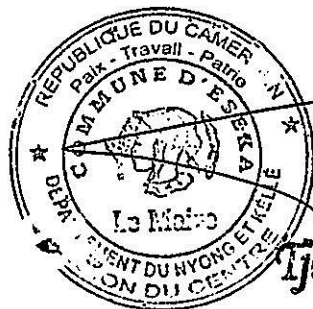
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Eséka, le 08 MAI 2023

**Le Maire de la Commune d'Eséka
(Autorité Contractante)**

Ampliations :

- ARMP-CE
- DDMINMAP N&K ;
- Président CIPM – C.EKA ;
- Intéressés ;
- Affichage/Archives



[Signature]
**Ijock Sylvain Mow
Maire d'Eseka**